

# Inscriptions aux écoles maternelle et primaire intercommunales ...



La Mairie vous informe que les **inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2022 sont ouvertes pour les écoles maternelle et primaire** (pour les nouveaux venus) **intercommunales**, sises à Lasserre-Pradère.

**Pour inscrire vos enfants**, il vous suffit de **vous présenter à la Mairie de Mérenvielle** avec le **livret de famille**. Les horaires d'ouverture sont à votre disposition sur ce site.

Il vous sera remis une **autorisation de scolarisation délivrée par M. le Maire**, qu'il vous appartiendra de **présenter à la direction de l'école lors de l'inscription**.